

CITOYENNETÉ

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT INTERPELLE LES CANDIDATS

À LA VEILLE DES MUNICIPALES, LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DEMANDE LES AVIS DES CANDIDATS SUR DES SUJETS TOUCHANT L'INTERCOMMUNALITÉ.

Par Carole Muet

La mission du Conseil de développement Nord-Isère (Codevni) est d'informer, d'échanger et de réfléchir sur certains dossiers. Cette association élabore des avis et les soumet aux élus du territoire. La diversité de ses membres garantit le caractère non politique de ses propositions. Ils sont au nombre de 60, bénévoles, et représentatifs de la société civile. Ils sont non-élus, et celles et ceux qui candidatent pour un mandat municipal, et, par la même, un mandat communautaire, se mettent en "congé". S'ils venaient à être élus, ils seraient amenés à sortir du Conseil de développement.

Pierre-Olivier Boyer, président du Codevni, précise que l'association n'est pas un cabinet d'expertise. Elle est seulement là pour donner un avis citoyen.

UNE INFORMATION PARTAGÉE

Consulté par les élus, de la Région ou de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI), le Conseil de développement agit également de sa propre initiative. Les différents groupes



de travail attirent l'attention des élus sur des sujets divers et variés : la mobilité, l'habitat, le développement durable et l'environnement, les déchets, le tourisme, les offres culturelles, l'économie, l'offre de formations, l'agriculture, la revitalisation des communes... Pierre-Olivier Boyer et les membres du Codevni veulent rappeler aux citoyens qu'en mars prochains ils choisiront leurs élus locaux, mais également leurs conseillers communautaires. « Nous souhaitons qu'il y ait une vraie prise de conscience sur un certain nombre de sujets. C'est pour cela que nous interpellons les candidats déclarés aux municipales sur des sujets relatifs à l'exercice des compétences de l'intercommunalité. Cela nous semble important,

► Sur la mandature, le président Pierre-Olivier Boyer fait savoir que le Codevni a rendu 11 avis au titre de la CAPI.

et c'est aussi notre souci de faire en sorte qu'ils soient bien discutés lors de la campagne », insiste Pierre-Olivier Boyer. Et de poursuivre : « Le Conseil de développement, c'est une bonne école pour s'initier aux sujets des collectivités. C'est aussi une école de la démocratie, et le contexte actuel nous rappelle que nous en avons besoin. »

Pour les membres du Conseil de développement, leur objectif est de faire en sorte que l'information soit partagée. Ils souhaiteraient travailler encore plus en amont les sujets avec la CAPI. Pour conclure, le président Pierre-Olivier Boyer lance un appel et encourage tout citoyen qui voudrait s'engager à rejoindre les rangs du Conseil de développement. ■



► Questions aux candidats aux élections

Logement et politique de l'habitat : Quels types de programmes immobiliers ? Quel équilibre entre logements "sociaux" et programmes plus "résidentiels" ? Quelle offre pour les personnes vieillissantes ? Allons-nous vers un PLUi ? Outil transversal permettant de garantir le logement, les mobilités, tout en préservant l'environnement.

► Développement durable et environnement

Préservation des espaces naturels, un enjeu pour vous ? Transition énergétique, quelles seront vos propositions à mettre en œuvre ? Traitement des déchets, quelles améliorations voulez-vous apporter ? Qualité de l'eau, un des sujets majeurs, et pour vous ? Une priorité ?

► Mobilités

Cas de la RD522 : quelles solutions/propositions pour fluidifier le trafic sur cet axe qui est saturé ? Développement de "vraies" pistes cyclables avec des interconnexions facilitées. Votre avis ?

► Gestion des Déchets

Encouragement au tri sélectif et au compostage, quelles sont vos propositions ? Accès à la déchetterie : quelle tarification ?

► Economie et attractivité du territoire

Quel équilibre entre commerces de centre-ville et développement de zones commerciales ? Votre positionnement ?

► Enseignement supérieur et développement de l'offre

de formation

Comment voulez-vous valoriser l'offre de formation post-bac existante sur le territoire de la CAPI ? Interaction Mobilité et logement dans ce domaine : quelles sont vos propositions ?

► Comment la CAPI financera les investissements ?

Le Conseil de Développement du Nord-Isère attend les réponses/propositions des candidats à ces thématiques. Rendez-vous sur www.codevni.fr